

« La Huppe du Paradou »



Mairie
Boîte N° 23
44760 La Bernerie en Retz.

La Bernerie en Retz le 04 mars 2019.

COMPTE-RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE du 02 MARS 2019

Convoqués par un email à chaque adhérent daté du 07 février 2019 et par voie de presse, les membres de l'association et les personnes intéressées se sont réunies le samedi 02 mars à 10h30 à la salle Bellevue de la Bernerie en Retz.

A l'ordre du jour :

- *Rapport moral, activités 2018*
- *Bilan financier du Trésorier*
- *élections au CA*
- *Retour sur quelques Commissions*
- *Questions diverses*

Le Président Jean-Pierre Barbedette remercie de sa présence, Jean-Paul DAVIAUD, Conseiller municipal délégué en charge du cadre de vie, représentant M. le Maire Thierry DUPOUE indisponible. Au moment de débiter la séance, le quorum de 50 pour cent des membres présents ou représentés est atteint. La séance est déclarée ouverte. La secrétaire de séance est Francine Leclerc.

Rapport moral du président

Jean-Pierre Barbedette rappelle les buts de l'association :

- Défendre et valoriser notre cadre de vie
 - Préservation d'espaces naturels ou boisés
 - Continuité du sentier littoral
 - Développement de liaisons douces
- Préserver notre environnement
 - Actions pédagogiques vers les enfants des écoles mais aussi vers les adultes

Jean-Pierre Barbedette rappelle que le Conseil d'administration est organisé en commissions et qu'ainsi les membres en charge de celles-ci présenteront au cours de l'assemblée leur bilan.

Il rappelle brièvement l'ensemble des actions sur lesquelles la Huppe du Paradou est intervenue au cours de l'année 2018 :

Le Site internet :

On y trouve le compte-rendu de toutes nos actions

Le Bulletin N18

Envoyé par mail aux adhérents fin aout 2018

La révision du PLU : dépôt de remarques lors de l'enquête publique en juillet 2018. Elles n'ont pas été prises compte comme par exemple le repérage des cônes de vue sur le plan de zonage.

Nous devons rester très attentifs à l'évolution des espaces boisés encore présents en petit nombre sur notre commune.

Sentier littoral : relances régulières

Plages : interventions suite aux purges sur Crève-Cœur

Espaces Naturels Sensibles : Versannes : intervention suite à élargissement sauvage du chemin haut
4 Jumelles : (réunion du 4/06/2018 sur site)

ZAC de la Rogère :

Suivi de la tranche 3 en cours de construction.

Intervention avec l'association des Communs de la Rogère pour obtenir une connexion sans voiture avec la Rue des Nouettes : option validée aujourd'hui

Deux rencontres avec la municipalité en janvier et en décembre 2018

Participation au forum des associations en septembre

Actions Pédagogiques

- Action de sensibilisation à l'importance des laisses de mer et explication des marées avec les élèves du CM2 le 05/04/2018
- Sensibilisation à l'impact de l'agriculture sur notre environnement avec 2^{ème} visite d'une exploitation en agriculture biologique le 05/06/2018
- Participation à l'organisation du World CleanUp Day du 15/09/2018
- Balade commentée lors du festival des Grandes Marées 2018 Participation au forum des Associations en septembre 2018

Pour l'année à venir, les grands dossiers seront la continuité du sentier littoral, la Zac de la Rogère, les liaisons douces, les ENS, les projets pédagogiques.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

Le rapport détaillé est exposé par le trésorier Claude Cartier. Il fait état pour l'exercice 2018 d'un résultat positif de 39,02 euros, avec au 31 décembre 2018 un avoir sur compte de 832,66 euros, d'un avoir sur livret de 97,82 euros, et de 9,63 euros en espèces.

Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Elections du CA

- Les membres sont élus pour 3 ans
- 1 élue en 2018 : Jocelyne TOUZET
- 7 Membres en fin de mandat :
 - ESCLAPEZ Louis : ne se représente pas
 - LECLERC Francine, CARTIER Claude, DUPIN Guy, LAGARDE J-Pierre, SEILLE Yves, BARBEDETTE J-Pierre
 - Pas d'autre candidat
- Les candidats sont élus à l'unanimité

Compte-rendu des actions des commissions

Actions Pédagogiques

Intervention par Yves Seillé :

La Huppe a toujours cherché à associer les enfants à toutes les actions pédagogiques : l'histoire du nom des rues, ramassage des déchets sur les plages, la vie des laisses de mer et leur rôle, le cycle des marées, agriculture biologique, etc...

3 dates à venir :

Sensibilisation au ramassage des déchets sur la plage le 10 mars

Sensibilisation au rôle des laisses de mer avec les élèves de CE1/CE2 le 25 avril et de CM1/CM2 le 06 mai

Liaisons douces

Intervention par J-Pierre Barbedette

Rappel de l'importance du développement des liaisons douces pour notre association,

Particulièrement en reliant les quartiers périphériques en pleine expansion et le centre bourg.

Un exemple : par d'espace piétonnier entre le quartier de la Jaginière et le centre bourg.

Question : le projet d'aménagement de la Rue Burlot sera-t-il mis en oeuvre prochainement ?

Réponse de J-Paul Daviaud : oui mais actuellement des riverains sont opposés à l'abattage des peupliers bordant la voie.

Vélocéan :

beaucoup de balisages effacés.

Problèmes de sécurité à certains endroits comme celui de la traversée de la route de Pornic (D97),

déjà soulevé par le Conseil des Sages précise un adhérent, ou encore le cheminement dans la Zac

(manque de visibilité). Des adhérents évoquent la rencontre avec des engins motorisés sur des parties sensées être exclusivement cyclables.

ZAC de la Rogère

La tranche 3 est en cours

La tranche 4 est proposée à la commercialisation. Nous sommes satisfaits de la décision de renoncer à une connexion voiture avec la rue des Nourettes. Nous sommes par contre inquiets de la décision de sortie de 2 lots sur la rue Richelot avec une portion de 50 m sur laquelle les véhicules ne pourront pas se croiser et devront cohabiter avec de nombreux piétons et vélos.

L'entretien dans les zones 1 et 2 à la charge de l'aménageur est mis en cause : taille, nettoyage, entretien des bassins de rétention inexistant.

M. Daviaud pense que la reprise par la commune devrait se faire en 2019. Nous insistons sur le fait qu'une remise en état doit être faite par l'aménageur avant, afin que ce ne soit pas le contribuable qui paie cette remise en état. Un résident de la Zac propose qu'un point soit fait avec les riverains avant le passage de témoin.

Sentier littoral

Intervention par Guy Dupin

Il rappelle notre volonté de faire aboutir le projet de d'aboutissement du sentier sur la plage de la Rinais à marée haute (passerelle). Une étude technique doit d'abord être menée et il rappelle que des subventions pourrait être accordées pour cela par la DDTM, sous condition d'une demande de la Mairie accompagnée du devis d'un bureau d'étude.

M. Daviaud nous rappelle que, sans rejeter le projet, il y a actuellement d'autres priorités.

Nous insistons aussi sur les aménagements, plus légers financièrement, qui pourraient être facilement mis en oeuvre : balisage du sentier sur la plage de la Rinais, sécurisation en bordure de la D97, sécurisation entre le port d'échouage et l'ENS des 4 Jumelles.

Guy Dupin revient aussi sur la purge des falaises effectuée sur la plage de Crève-Cœur avec abandon des gravats pendant toute la saison estivale, un vrai chantier !

Enfin il revient sur l'élargissement sauvage du chemin haut de l'ENS Versannes (au printemps 2018) avec là aussi abandon des gravats sur le côté, bloquant d'ailleurs les écoulements d'eau. Un engagement de déblaiement avait été pris par la municipalité, mais aucune mise en oeuvre à ce jour.

Questions diverses

La RD 13 (route de bourgneuf) est très dangereuse. Les vitesses y sont souvent excessives. Quel aménagement est prévu en sortie de Zac ?

M. Daviaud répond qu'à sa connaissance il n'y aura pas de rond-point, mais seulement une voie de Dégagement

La séance est close à 12h30 juste avant un petit moment de convivialité

Lors de la réunion de Conseil d'administration du 28 mars, celui-ci a reconduit dans leur fonction Francine Leclerc secrétaire, Claude Cartier trésorier et Jean-Pierre Barbedette président.

Le Président

Jean-Pierre Barbedette

La secrétaire

Francine Leclerc